Nº 0I

ARRONDISSEMENT DE LENS

VILLE DE DOURGES





SEANCE DU 26 JUIN 2024

OBJET DE LA DELIBERATION

SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 26 Juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-six juin à 19 heures, se sont réunis, en la Salle d'Honneur de la Mairie, les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M. FRANCONVILLE Tony, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée le 20 juin 2024 dont 1 exemplaire a été publié et affiché.

Etaient présents: M. FRANCONVILLE Tony (Proc. De Mme BARLET Stéphanie). Mmes WERQUIN Mildred (Proc. De M. HENAUX Christophe). DOUTERLUNGNE Marine (Proc. De Mme CASSEZ Laëtitia). M. RICHARD Frédéric (Proc. De M. THUILLIEZ Laurent). Mme MIJUIN Peggy (Proc. De Mme LEMAIRE Sabrina). M. CANIPET Jérôme (Proc. De M. DEBEAUMONT Pierre). Mmes POCLET Dominique (Proc. De Mme ANDRE Laëtitia). BLONDEAU Nathalie (Proc. De Mme CABOCHE Cécile). DUBOIS Jeanne-Marie (Proc. De M. VANDERSTEEN Pascal). MM. RUCAR André. SLEZAK Jimmy. GIBOIRE Antoine. Mme MADAU Graziella. M. SZYSZKA Jacques (Proc. De M. MARTIN Bernard). Mmes JORION Geneviève. LEFEBVRE Marie-José.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration: Mme BARLET Stéphanie. M. THUILLIEZ Laurent. Mmes CASSEZ Laëtitia. CABOCHE Cécile. LEMAIRE Sabrina. MM. DEBEAUMONT Pierre. MARTIN Bernard. Mme ANDRE Laëtitia. MM. HENAUX Christophe. VANDERSTEEN Pascal.

<u>Absents</u>: MM. TAVERNIER Michel. THERY Éric. Mme LEWILLE Laura. <u>Secrétaire de séance</u>: Mme DOUTERLUNGNE Marine.

Sur proposition de la Commission « Finances - Vie Scolaire » qui s'est réunie le 17 juin 2024,

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 9 avril 2024 relative aux subventions aux associations 2024,

Et, après en avoir délibéré, par 23 voix Pour : M. FRANCONVILLE Tony (Proc. De Mme BARLET Stéphanie). Mmes WERQUIN Mildred (Proc. De M. HENAUX Christophe). DOUTERLUNGNE Marine (Proc. De Mme CASSEZ Laëtitia). Mme MIJUIN Peggy (Proc. De Mme LEMAIRE Sabrina). M. CANIPET Jérôme (Proc. De M. DEBEAUMONT Pierre). Mmes POCLET Dominique (Proc. De Mme ANDRE Laëtitia). BLONDEAU Nathalie (Proc. De Mme CABOCHE Cécile). DUBOIS Jeanne-Marie (Proc. De M. VANDERSTEEN Pascal). MM. RUCAR André. GIBOIRE Antoine. Mme MADAU Graziella. M. SZYSZKA Jacques (Proc. De M. MARTIN Bernard). Mmes JORION Geneviève. LEFEBVRE Marie-José.

Publié et affiché Article L2121.25 Du Code Général Des Collectivités Territoriales

M. RICHARD Frédéric et M. SLEZAK Jimmy, étant membres au sein d'associations, ne prennent pas part au vote.

REÇU EN PREFECTURE le 01/07/2024

- DECIDE d'accorder aux Associations suivantes :
 - Subventions annuelles:

« Tricot Club Dourgeois »	200,00 €
« La Compagnie d'Harponlieu »	200,00 €
« Amicale de Bourcheuil »	200,00 €
> « Les Jean Petits »	200,00 €
> « Move in Dourges »	600,00 €
« Roadrunners FlagFootball Team »	200,00 €

- Attribution du solde de la subvention :
 - « Karaté Club Dourgeois »

4 284,00 €

- DIT que les Subventions seront imputées sur les crédits existants au Budget de la Commune.
- **DECIDE** d'ajourner le versement du solde de la Subvention à l'Amicale des Anciens Elèves de Dourges Football, dans l'attente de la transmission de pièces complémentaires.
- RAPPELLE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait en séance les jours, mois et an susdits Pour extrait conforme au registre

> Le Maire, Tony FRANCONVILLE

